



MAC APS – Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité – 27h

DESCRIPTION

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique, faire connaître les dangers de l'électricité pour être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité

Code CPF : Formation non éligible au CPF

Référence Formation : CEC-APTCQP-05

Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences d'agent de prévention et de sécurité Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS

Public

Personnes disposant d'une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité et titulaires d'un brevet de secourisme en cours de validité

Attention : prérequis dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle

Suite à la parution du décret n°2022-198 du 17 février 2022, les ressortissants étrangers sans distinction (UE et Espace économique européen compris) doivent justifier pour obtenir ou renouveler leur carte professi

Programme

Evaluation pédagogique préalable et personnalisée: 10 questions réponses courtes

Module 1 : GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS

- Intervenir face à une situation d'accident - Durée : 7 heures

Possibilité de dispense de ce module sur demande et sur présentation d'un certificat SST valide.

Module 2 : CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE

- Actualisation des connaissances relatives aux grands prin

Prérequis

- Détenir une carte professionnelle en cours de validité permettant d'exercer dans les activités de surveillance humaine ou de surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage ou

- Détenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS en cas de Carte Professionnelle périmée

Durée et organisation

3 jours - 27 heures

Le délai d'accès moyen à une formation MAC APS pour les personnes dont la carte professionnelle est périmée, est de 3 semaines, sous réserve de respecter le process d'entrée en formation et de posséder la condition tenant à la moralité.

Effectifs

4 - 12 personnes

Moyens pédagogiques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec poteaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.

•

Agrément

Agrément CNAPS n° FOR-092-2023-11-05-20180588297 jusqu'au 04/11/2023. (Article L 612-14 du Livre VI du CSI : *L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient*).

Modalités d'évaluation

Test d'évaluation en fin de formation

CALENDRIER

 Nous contacter

TARIFS

- Prix individuel : 280 € H.T.
- Prix entreprise : 324 € H.T.
- Prix de groupe : 2300 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

RESPONSABLE(S)

SDIRI Youssef

STOLTZ Mathieu

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus